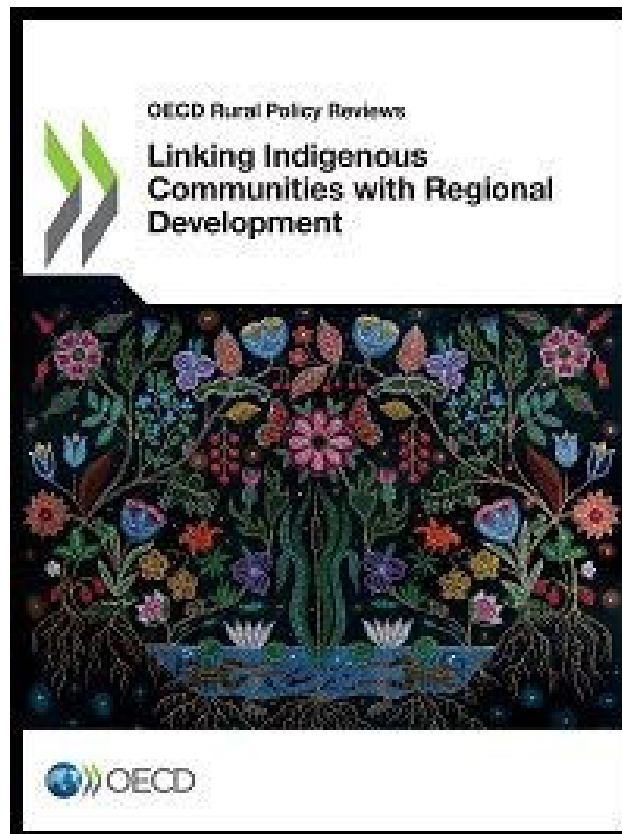


Faire davantage bénéficier les communautés autochtones du développement régional

Écrit par : Dawn Madahbee Leach, General Manager - Waubetek Business Development Corporation, and Vice-Chair of the National Indigenous Economic Development Board of Canada, Lars-Anders Baer, Chairperson of the Working Group for Indigenous Peoples to the Barents Euro-Arctic Co-operation et Peter Yu, Chief Executive Officer of Nyamba Buru Yawuru Ltd and Chair of the Indigenous Reference Group to the Northern Ministerial Council.

Dernière mise à jour : 17 août 2020



Faire davantage bénéficier les communautés autochtones du développement régional

Nous sommes fiers d'avoir contribué, par nos éclairages et nos orientations, à la rédaction de ce rapport, qui constitue la première étude d'ampleur mondiale jamais menée sur les économies autochtones et le développement régional. Communautés et dirigeants autochtones ont été associés tout au long de ce travail, qui arrive à point nommé. Alors que, partout dans le monde, les peuples autochtones sont de plus en plus nombreux à obtenir une reconnaissance juridique de leurs titres autochtones et de leur droit sur les terres et la mer, nous devons impérativement venir à bout des obstacles à l'application de ces droits, et les traduire en une hausse des revenus pour les autochtones. La réconciliation implique de résoudre la question des titres fonciers des autochtones, et d'associer concrètement ces derniers à la planification de la protection et de l'utilisation durable des terres, de l'eau, des ressources naturelles et de la vie sauvage. Elle passe également par la prise en compte des autochtones et de leurs points de vue dans la gouvernance et l'élaboration de l'action publique à tous les niveaux.

Nous sommes les gardiens de la terre et de la mer : le Créateur nous a confié cette responsabilité. Toute forme de vie découle de ce que Mère Nature nous a donné : les végétaux, l'eau, la faune, l'air que nous respirons et les pyramides d'Égypte. Nous devons trouver un équilibre entre nos besoins et l'utilisation, durable et responsable au plan environnemental, que nous faisons de ces dons. Les peuples autochtones ont subsisté sur les terres que nous occupons depuis plusieurs millénaires. Leur lien, la connaissance qu'ils en ont, sont innés. Il est fondamental que tous les peuples comprennent et adoptent cette vision du monde afin de laisser aux générations futures un monde viable. La participation des peuples autochtones à la prise de décision et au développement régionaux est donc essentielle.

Des injustices historiques ont empêché ces peuples d'exercer leur droit au développement en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts. Les autochtones ont subi la colonisation, la déshumanisation, l'assujettissement et la dépossession de leurs terres et de leurs ressources. Les traités conclus avec les gouvernements autochtones visant à partager les terres et les ressources ont souvent été violés. Par chance, une réconciliation s'enracine en certains endroits. La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et les conventions de l'Organisation internationale du travail qui ont suivi (n° 107/1957 et n° 169/1989) sont en passe d'être adoptées et intégrées aux lois de plusieurs pays du monde. Ces derniers reconnaissent la richesse que représentent les peuples autochtones pour le tissu économique et social d'un État. En dépit des nombreux défis socio-économiques contemporains, les peuples autochtones

renforcent leurs capacités, créent des entreprises, s'engagent dans le développement économique, contribuent aux économies régionales et partagent les valeurs nobles de notre culture.

La capacité des peuples autochtones à créer des richesses stables et durables est essentielle à leur quête universelle d'autodétermination. Il est donc nécessaire que les peuples autochtones choisissent la manière dont ils avanceront dans cette quête, sur la base d'un consentement préalable libre et éclairé. Nous souhaitons nous frayer notre propre chemin dans une économie moderne où nous assurons l'équilibre entre nos obligations coutumières et culturelles, qu'elles soient personnelles, communautaires ou nationales, tout en mettant à profit nos atouts naturels matériels et immatériels pour assurer notre croissance et notre indépendance. Nous désirons, en définitive, reprendre nos responsabilités, quel qu'en soit le risque.

Ce rapport souligne les mérites d'un partage d'expériences entre différents peuples autochtones à travers le monde. Il met en lumière certaines de nos pratiques les plus fructueuses : initiatives de pêcheries par les autochtones d'Alaska, projet d'exploitation minière de la Gumaj Corporation en Australie septentrionale, régime parlementaire des Sami, en Suède, ou encore institutions financières autochtones au Canada. Partout dans le monde, des collectivités autochtones ont fondé leurs économies sur des entreprises communautaires, en gérant leurs propres terres, en formant leurs travailleurs et en renforçant leurs méthodes de gouvernance, auxquelles elles ont intégré leurs traditions culturelles uniques. Nous sommes optimistes quant à l'avenir qui nous permettra de nous enrichir de nos réussites, de mettre en commun nos histoires et de nous féliciter de nos réalisations.

Ce rapport prouve que les peuples autochtones peuvent pleinement participer au développement économique et en bénéficier de manière égale. Nous nous félicitons de l'importance qu'il attache au rétablissement et au renforcement des structures de gouvernance qui donnent aux peuples autochtones les moyens d'agir. Des politiques régionales à l'élaboration de programmes ou l'amélioration des statistiques, ce rapport fournit un plan d'action pour répondre aux besoins et aux ambitions des peuples autochtones. C'est aussi une feuille de route qui aide les pays membres et non membres de l'OCDE à répondre aux droits et aux aspirations des peuples et communautés autochtones, afin que ces derniers exploitent leur vaste potentiel.

Merci, ou plutôt « miigwetch », « giitu » et « gala mabu » à l'OECD de s'être lancée dans cette aventure à nos côtés !

Dawn Madahbee Leach

Directrice générale de la Waubetek Business Development Corporation et vice-présidente du Conseil national de développement économique des Autochtones (Canada).

Lars-Anders Baer

Président du Working Group for Indigenous Peoples to the Barents Euro-Arctic Cooperation.

Peter Yu

Président-directeur général de Nyamba Buru Yawuru SA et président de l'Indigenous Reference Group to the Northern Ministerial Council.

Tous les articles publiés dans l'Observateur de l'OCDE expriment les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions officielles des pays membres de l'OCDE.

© L'Observateur de l'OCDE, août 2019

Références

Faire davantage bénéficier les communautés autochtones du développement régional <http://dx.doi.org/https://doi.org/10.1787/3203c082-en>